



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3533

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Givors

objet : Requalification du parking P+R de la gare - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Veron

**Président** : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Hugué, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019**  
**Délibération n° 2019-3533**

commission principale :	déplacements et voirie
commune (s) :	Givors
objet :	<b>Requalification du parking P+R de la gare - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme</b>
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Le projet de requalification du parc relais (P+R) de la gare de Givors est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par délibération du Conseil le 6 juillet 2015.

La présente délibération concerne une demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme afin de prendre en charge la réalisation des travaux d'aménagement.

Le stationnement du parking P+R de la gare de Givors n'est actuellement pas organisé et est saturé par les personnes venant en véhicule jusqu'à la gare pour prendre le train. Ce parking se trouve au droit d'une nouvelle zone d'activité commerciale où la Métropole investit.

**II - Projet**

Le projet prévoit la requalification du parking existant (environ 10 500 m<sup>2</sup>) et une extension de l'emprise sur des terrains SNCF en cours d'acquisition d'environ 7 000 m<sup>2</sup>.

Des cheminements piétons seront organisés pour la distribution des poches de stationnement, la plantation de 101 arbres, pour créer des zones d'ombre sur le parking, la création d'un parvis avec du stationnement mode doux et une liaison mode doux entre la gare et la zone d'activités.

Le projet prévoit également la sécurisation des entrées/sorties du parking sur la rue Pierre Sémand avec la création d'un plateau traversant.

**III - Coût**

La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme s'élève à 3 613 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal et 30 000 € HT en dépense à la charge du budget annexe de l'assainissement.

Une autorisation de programme de 100 000 € TTC a déjà été mise en place au titre de l'autorisation de programme Etudes.

Les dépenses à la charge du budget principal se décomposent de la manière suivante :

- plantations : 300 000 €
- mobilier urbain : 150 000 €
- foncier : 450 000 €
- coordination sécurité protection de la santé (CSPS) : 13 000 €
- travaux de voirie : 2 700 000 €

#### IV - Planning

Les travaux seront réalisés au cours des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2019 et des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la requalification du parking P+R de la gare de Givors.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale n° P08 - Transports urbains pour un montant de 3 613 000 € TTC et 30 000 € HT en dépenses à la charge du :

- budget principal pour un montant de 3 613 000 € TTC en dépenses répartis selon l'échéancier suivant :

- . 800 000 € TTC en 2019,
- . 2 813 000 € TTC en 2020,

sur l'opération n° 0P08O5541 ;

- budget annexe de l'assainissement pour un montant de 30 000 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier suivant :

- . 20 000 € HT en 2019,
- . 10 000 € HT en 2020,

sur l'opération n° 2P08O5541.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté 3 713 000 € TTC pour le budget principal en dépenses (en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 100 000 € à partir de l'autorisation de programme Etudes) et 30 000 € HT en dépenses pour le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**

.

.